

Monseigneur Patrick Chauvet

Curé de la Madeleine

Dimanche 5 novembre 2023

31^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire – Année A

La Madeleine

La liturgie de la Parole de ce trente et unième dimanche souligne le contraste entre les pharisiens qui disent et ne font pas, les prêtres qui se sont écartés de la loi et Saint Paul, le converti, l'apôtre des Nations ! Ce contraste permet de tracer le portrait du disciple du Christ.

Tout d'abord, quelle attitude face à la loi ? Le prophète Malachie dénonce la trahison de la Parole : « *Vous avez agi avec partialité dans l'application de la loi.* » La Parole de Dieu vient du Père par le Fils dans l'Esprit. Telle est la révélation. Nous accueillons la totalité de la Parole ; on ne la découpe pas à notre guise ! elle nous est donnée pour nous montrer la volonté du Père. Comme le dit Saint Paul aux Thessaloniens : « *Vous avez accueilli cette parole pour ce qu'elle est réellement, non pas une parole d'hommes, mais la Parole de Dieu qui est à l'œuvre en vous, les croyants.* »

On ne traite pas la Parole de Dieu comme un roman de Bernanos ; c'est une Parole inspirée et qui ne se trompe pas. Cette parole touche nos cœurs et, par le don de l'Esprit, nous convertit. C'est dire que le prédicateur ne peut pas lui enlever sa saveur en la mettant par exemple au goût du jour ! Je le dis souvent, c'est le monde qui doit s'adapter à l'Évangile et non l'inverse !

En revanche, nous sommes incités à l'interpréter. Cette interprétation n'est pas une trahison de la Parole : « *Ils attachent de pesants fardeaux, difficiles à porter, et ils en chargent les épaules des gens.* » Le Christ lui-même a dénoncé l'interprétation étriquée de la loi par les pharisiens et les docteurs de la loi ! La Parole de Dieu est un chemin qui libère la liberté. Nous sommes désormais sous le régime de la grâce et non sous celui de la loi. Si ce que nous

demande le Seigneur nous semble impossible, il nous donnera la grâce nécessaire pour le rendre possible.

Si la loi culpabilise - c'est d'ailleurs son rôle - la grâce libère. Méfions-nous de ceux qui passent leur temps à donner des leçons de morale, c'est souvent pour justifier leur comportement si peu catholique ! Tous, nous avons des limites et des fragilités, le Seigneur les connaît ; il nous prend comme nous sommes pour nous faire grandir dans la sainteté. Le Pape François y insiste souvent !

Enfin, le disciple n'est pas plus grand que le Maître. La Parole de Dieu ne nous appartient pas ; nous sommes des serviteurs de cette Parole pour qu'elle soit entendue.

« *Qui s'élèvera sera abaissé, qui s'abaissera sera élevé* ». La prédication doit disparaître derrière la Parole. Point n'est besoin de paraphrases, mais de nous dire : qu'est-ce que le Seigneur attend de moi aujourd'hui ?

En revanche, le prédicateur doit être proche de sa communauté, tout comme Paul avec les Thessaloniens = Proximité, écoute, disponibilité, tendresse...

« *Nous avons été pleins de douceur avec vous, comme une mère qui entoure de soins ses nourrissons* ».

C'est ce que nous appelons la charité pastorale ! C'est vrai pour les prêtres, c'est vrai pour chacun d'entre nous !